

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-20-0987 du 30/12/2020

Arrêté du 15 décembre 2020

ARRETE PORTANT DETACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE A LA
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté porte détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques au titre de l'année 2021.

Date d'application : 15/12/2020

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES AU TITRE DE L'ANNÉE 2021.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT DÉTACHEMENT DANS L'EMPLOI DE CHEF DE SERVICE COMPTABLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
AU TITRE DE L'ANNÉE 2021**



ARRÊTÉ

portant détachement dans l'emploi de chef de service comptable à la Direction générale des Finances publiques au titre de l'année 2021

LE MINISTRE CHARGÉ DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A de la direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-988 du 26 août 2010 modifiant le décret n° 2006-814 du 7 juillet 2006, relatif aux emplois de chef de service comptable au sein du ministère de l'économie et des finances ;
- Vu le décret n° 2010-991 du 26 août 2010 modifié fixant l'échelonnement indiciaire aux emplois de chef de service comptable au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu les demandes des intéressés ;

ARRÊTE :

Article premier

Les cadres dont les noms suivent, sont détachés dans l'emploi de chef de service comptable de 2^{ème}, 3^{ème} catégorie ou 4^{ème} catégorie, pour une durée de trois ans, conformément aux indications figurant au tableau ci-après :

N° DGFIP	Prénom	Nom d'usage	Ancienne affectation		Nouvelle affectation		Niveau de détachement	Date d'effet	Date de prise de rang
161799	MARIE-CLAIRE	GRIMM	VAUCLUSE	SIE CAVAILLON	VAUCLUSE	SIE CARPENTRAS	Chef de service comptable de 4 ^{ème} catégorie	01/04/2021	01/10/2017
149204	BRIGITTE	GUINEL	LOIRE-ATLANTIQUE	SIP NANTES-EST	LOIRE-ATLANTIQUE	SIP NANTES-CENTRE	Chef de service comptable de 4 ^{ème} catégorie	01/04/2021	01/01/2013
155509	PIERRE-MICHEL	MARTY	GIRONDE	SIE BORDEAUX	GIRONDE	SPF LIBOURNE 1	Chef de service comptable de 2 ^{ème} catégorie, 2 ^{ème} chevron	01/02/2021	01/04/2020
153016	ERIC	MASSONI	VAL-DE-MARNE	TM SAINT-MAUR	VAL-DE-MARNE	SIP CRETEIL	Chef de service comptable de 3 ^{ème} catégorie, 3 ^{ème} chevron	01/06/2021	20/06/2020
137208	MICHEL	RIOU	FINISTERE	SIP BREST	FINISTERE	SPF BREST 1	Chef de service comptable de 3 ^{ème} catégorie, 3 ^{ème} chevron	01/06/2021	01/07/2019
810201	JEAN	SCHUHLER	BAS-RHIN	TS BAS-RHIN	BAS-RHIN	TS GRAND-EST	Chef de service comptable de 3 ^{ème} catégorie, 3 ^{ème} chevron	01/01/2021	01/10/2016
158716	MARIANNE	VALES	SEINE-ET-MARNE	SIE LAGNY-SUR-MARNE	SEINE-ET-MARNE	SIP MEAUX	Chef de service comptable de 3 ^{ème} catégorie, 3 ^{ème} chevron	01/02/2021	01/10/2018

Article 2

Le cautionnement des comptables visés à l'article 1 est fixé dans les conditions prévues par l'arrêté du 2 février 2018 portant fixation des cautionnements à constituer par les comptables de la Direction générale des Finances publiques.

Article 3

Les intéressés disposent d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

Article 4

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 15 DÉCEMBRE 2020
POUR LE MINISTRE, ET PAR DÉLÉGATION :
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE
CHEF DU BUREAU RH-1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756